

Demandes de communication pour les associations

Il est possible pour les associations quevillaises de faire des demandes de communication sur les supports de la Ville afin de promouvoir leurs événements ou de donner des informations concernant leur actualité.

Ces publications peuvent être diffusées selon la demande et la place disponible sur le Grand Quevilly Infos, sur ce même site ou sur la page Facebook de la Ville.

Il est nécessaire d'envoyer vos informations le plus en amont possible de votre événement, idéalement 8 semaines.

Pour demander la publication d'un événement sur l'agenda du site de la Ville, un [formulaire en ligne est disponible](#).

Pour toute autre demande merci d'envoyer un mail à webmaster@grandquevilly.fr.

contact

Service Communication

Coordonnées :

- 02 35 68 91 87
- direction.communication@grandquevilly.fr
- Esplanade Tony Larue